

L'Entente Axe Seine renforce la logistique fluviale avec HAROPA PORT et VNF

Paris, le 9 décembre 2025
Communiqué de presse

Lors de la 6^{ème} Conférence de l'Entente Axe Seine qui s'est tenue ce 9 décembre, au siège de la Métropole du Grand Paris, les 4 membres fondateurs de l'Entente – Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Président de l'Entente Axe Seine, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie et 1^{er} Vice-Président de l'Entente Axe Seine, représenté par Abdelkrim MARCHANI, Anne HIDALGO, Maire de Paris, représentée par Pierre RABADAN, et Édouard PHILIPPE, Président le Havre Seine Métropole – ont signé une convention de partenariat majeure pour deux ans avec les deux acteurs incontournables du fleuve, HAROPA PORT représenté par son Directeur général Benoît ROCHE et Voies navigables de France (VNF) : cette alliance stratégique vise à accélérer le développement de la logistique fluviale et des activités industrielles le long du Bassin de la Seine.

Un partenariat qui s'inscrit dans une dynamique déjà engagée

Cette convention vient consolider un travail commun initié il y a trois ans.

En 2022, un Appel à Manifestation d'Intérêt consacré à la logistique décarbonée intégrant un maillon fluvial avait été lancé. Il avait distingué 21 entreprises pour leurs projets de report modal vers la voie d'eau.

En 2023, un Appel à Projets portant sur six sites emblématiques de l'Axe Seine avait abouti à la désignation de l'entreprise Urban Logistic Solutions comme lauréat sur deux implantations :

- à Charenton-le-Pont, pour un démarrage prévu en janvier 2026 ;
- à Rouen, pour une mise en service à l'été 2026.

Quatre axes d'action prioritaires

La nouvelle convention tripartite structure désormais l'action commune de l'Entente Axe Seine, de HAROPA PORT et de VNF dans la commission thématique « Logistique fluviale et foncier ». Elle se décline autour de quatre priorités :

- Le développement et la mobilisation du foncier bord à voie d'eau
- L'avitaillage et le verdissement des flottes
- L'accompagnement des entreprises vers le report modal
- La sensibilisation à la commande publique en faveur de solutions fluviales

Ce partenariat, fondé sur une vision stratégique partagée, constitue un levier essentiel pour renforcer le rôle du fleuve dans l'économie régionale et nationale.

Une ambition commune pour une logistique décarbonée

Pour l'Entente Axe Seine, HAROPA PORT et VNF, l'objectif est clair : faire de la Seine un pilier de la transition écologique des mobilités et des activités industrielles.



« Avec cette convention, nous faisons un pas décisif pour mettre la Seine au cœur de notre stratégie économique ! Le fleuve est un atout économique, écologique et logistique incomparable : il permet de décarboner nos transports, de renforcer notre souveraineté industrielle et de mieux connecter nos territoires. Depuis trois ans, l'Entente Axe Seine fédère les acteurs du fleuve, sous l'impulsion de l'ensemble des membres, ainsi que de Jean-Michel GENESTIER et Virginie LUTROT, qui assurent le déploiement concret des initiatives. La signature de cette convention tripartite avec HAROPA PORT et Voies navigables de France (VNF) marque un changement d'échelle, structurant notre action autour du foncier, du verdissement des flottes, du report modal et de la commande publique. En unissant nos forces, nous nous donnons les moyens de faire de la Seine l'un des corridors logistiques les plus décarbonés d'Europe ! »

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Président de l'Entente Axe Seine

« HAROPA PORT, premier port de France, joue un rôle clé dans l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'accélération de la transition écologique, en accueillant les trafics et développant des infrastructures qui facilitent le report des marchandises vers les modes massifiés. Dans cette équation, l'implantation et la densification des activités génératrices de trafics fluviaux sont essentielles en Normandie comme en Ile-de-France. L'accompagnement au verdissement de la flotte et l'intégration d'exigences en matière de transport fluvial dans les stratégies d'achat des acteurs publics sont également des vecteurs d'attractivité et de développement du secteur. Notre partenariat avec l'Entente Axe Seine et VNF matérialise plus que jamais le consensus autour du fluvial et de son nécessaire développement »

Benoît ROCHET, Directeur général HAROPA PORT

CONTACTS PRESSE

- **Paris** : 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr
- **Métropole du Grand Paris** : 06 02 72 14 04 - presse@metropolegrandparis.fr
- **Métropole Rouen Normandie** : 07 64 67 18 05 - perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
- **Le Havre Seine Métropole** : 06 40 29 30 39 - service-presse@lehavre.fr
- **HAROPA PORT** : Anne Da Silva Passos - 06 32 26 52 54 - anne.dasilvapassos@haropaport.com

A PROPOS

L'Entente Axe Seine : De Paris jusqu'au Havre, 16 collectivités mobilisées autour de projets communs d'intérêt général

Métropole du Grand Paris • Ville de Paris • Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc • Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de la Seine • Communauté d'agglomération Val Parisien • Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise • Communauté de communes Les Portes de l'Ile-de-France • Communauté de communes du Vexin-Val de Seine • Communauté Seine Normandie Agglomération • Communauté d'agglomération Seine-Eure • Métropole Rouen Normandie • Communauté de communes Roumois Seine • Communauté de communes de Pont-Audemer-Val de Risle • Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo • Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole • Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville.

HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine. Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec plus de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.